





# Site de Sanguinière

Uvernet-Fours (04)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

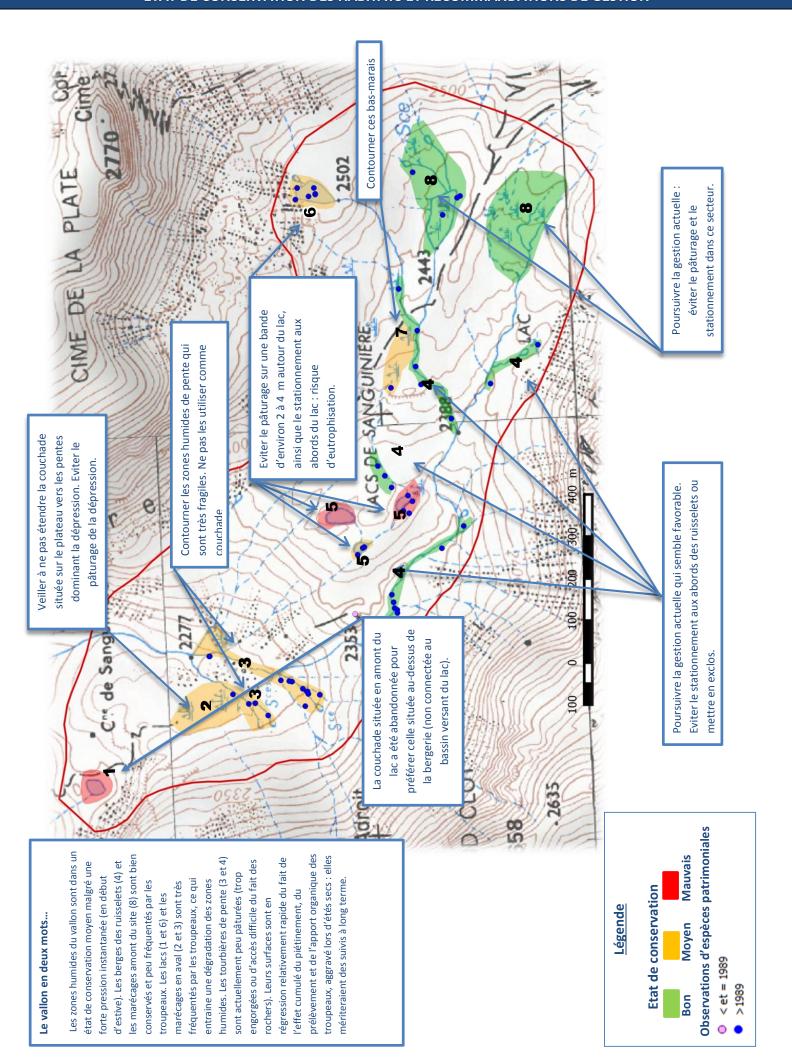
Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.



## 2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor* 



#### ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION



- Traces de piétinement
- Présence d'espèces nitrophiles (Orties, Alchémilles)
- Faible diversité en espèces

Le piétinement et l'azote libéré par les fèces et l'urine des brebis ont favorisé sur les berges humides de ce lac très fréquenté par le troupeau, le développement d'une flore appauvrie au détriment de la flore marécageuse naturelle. Cet enrichissement du sol est amplifié par la présence en amont d'une couchade, dont l'azote est entraîné par les eaux de ruissellement vers le lac. Une partie des berges est encore en bon état de conservation.



- Traces de piétinement
- Présence d'espèces nitrophiles (Alchémilles)
- Présence d'espèces patrimoniales

Ces pentes sont occupées par des communautés moussues de sources et des bas-marais arctico-alpins très fragiles, abritant des espèces patrimoniales. Le passage répété du troupeau y a favorisé l'implantation d'espèces adaptées au piétinement, plus banales. Ces transformations de la végétation restent cependant assez limitées et ne mettent pas en péril à court terme les espèces patrimoniales.



#### Présence d'espèces patrimoniales

Les berges humides des ruisselets abritent la Laîche bicolore. La végétation de ces berges présente un bon état de conservation.



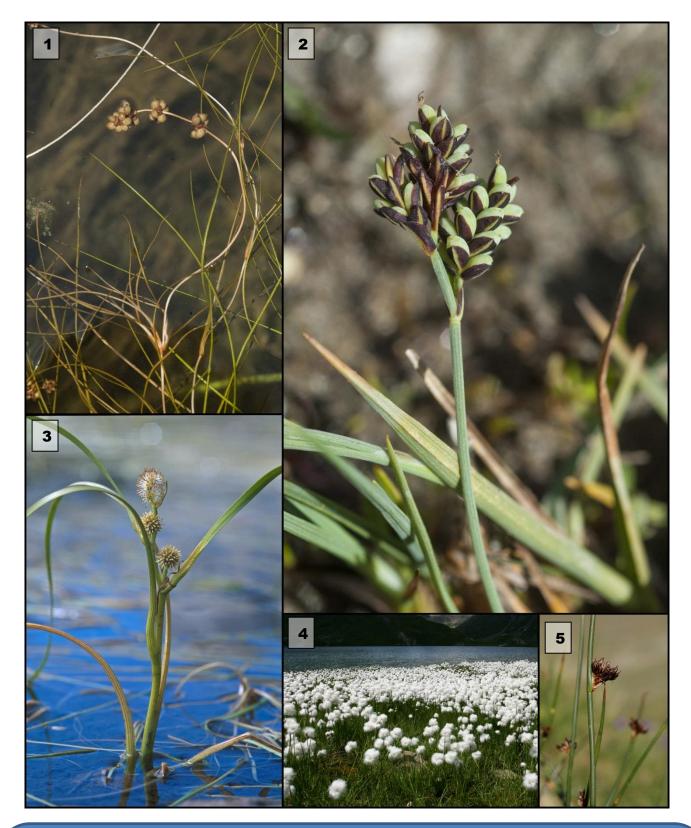
- Végétation nanifiée
- Ouverture du tapis herbacé

Les eaux des lacs abritent le Rubanier à feuilles étroites, une plante aquatique peu commune de nos montagnes. Sur les berges se développent des plantes patrimoniales arctico-alpines fragiles, comme la Laîche bicolore et la Linaigrette de Scheuchzer. La faible profondeur de ces lacs couplée à la forte fréquentation du troupeau a enrichi au fil du temps les eaux en nutriments, ce qui favorise le développement d'algues, dont la décomposition contribuera à enrichir encore un peu plus les eaux, ce qui favorisera en retour encore davantage ces algues (« cercle vicieux »). Sur l'ensemble de ces secteurs, la végétation est par ailleurs globalement nanifiée avec par endroit une ouverture du tapis herbacée.



### Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat ?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...). Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.



Ces espèces sont caractéristiques des bas marais arctico-alpins, milieux relictuels très rares en France, plus fréquents dans le Nord de l'Europe, ou de milieux humides patrimoniaux.

- 1. Potamot filiforme (Stuckenia filiformis), espèce aquatique des lacs d'altitude
- 2. Laîche bicolore (*Carex bicolor*) **Protection nationale**
- 3. Rubanier à feuilles étroites (Sparganium angustifolium), aux feuilles flottantes à la surface des lacs
- 4. Linaigrette de Scheuchzer (Eriophorum scheuchzeri)
- 5. Jonc arctique (*Juncus arcticus*) **Protection nationale**